



EUROPEAN UNION

OSCE Conseil Permanent No 1118 Vienne, 10 novembre 2016

Déclaration de l'UE en réponse aux co-présidents du Groupe de Minsk, au Représentant personnel de la présidence en exercice pour le conflit dont relève la Conférence de Minsk, ainsi qu'au chef de Groupe de Planification de Haut Niveau

L'Union européenne souhaite la bienvenue aux co-présidents du Groupe de Minsk, les Ambassadeurs Igor Popov, James Warlick et Pierre Andrieu, au Représentant personnel de la Présidence en exercice pour le conflit dont relève la Conférence de Minsk, l'Ambassadeur Andrzej Kasprzyk ainsi qu'au chef du Groupe de Planification de Haut Niveau, le Colonel Hans Lampalzer, et les remercie de leurs rapports circonstanciés. Elle souhaite également la bienvenue au nouveau co-président français, l'ambassadeur Stéphane Visconti.

L'Union européenne continue de suivre avec attention l'évolution de la situation au Haut-Karabagh. L'année 2016 a vu une recrudescence des tensions sur le terrain, avec l'utilisation d'artillerie lourde et la prise pour cible de populations civiles. Ces violences ont culminé début avril avec la reprise des combats le long de la ligne de contact. Au total, l'année écoulée aura fait le plus grand nombre de victimes depuis l'accord de cessez-le-feu de 1994. Ces évolutions sont grandement préoccupantes.

Nous réitérons notre condamnation de tout usage de la force et appelons les parties concernées à éviter toute action de nature à alimenter les tensions. A cette fin, nous appelons les parties au strict respect du cessez-le-feu auquel elles se sont engagées, à mettre fin aux incursions de part et d'autre de la ligne de contact et à observer une retenue aussi bien sur le terrain que dans leurs déclarations publiques.

Nous espérons que l'accalmie relative que nous observons sur le terrain depuis 6 mois puisse au moins se maintenir.

L'Union européenne réitère son soutien au Groupe de Minsk et renouvelle son entière confiance aux co-présidents pour faire progresser la recherche d'un règlement politique, équitable et durable du conflit au Haut-Karabagh, qu'elle considère comme vital pour l'avenir de la région. Nous invitons les parties à privilégier la voie d'un dialogue constructif et nous les encourageons à tirer meilleur profit des efforts déployés par les co-présidents.

A cet égard, l'Union Européenne souligne l'engagement réitéré des Présidents de l'Arménie et de l'Azerbaïdjan en faveur du cessez-le-feu et d'un règlement pacifique du conflit. L'Union européenne appelle à la pleine mise en œuvre des mesures de confiance agréées entre les Présidents arménien et azerbaïdjanais lors de la réunion de Vienne le 16 mai 2016, ainsi que lors du Sommet de St Petersburg le 20 juin 2016. Elle appelle à la création d'un mécanisme d'enquête, à l'expansion du bureau du représentant personnel et à la poursuite de l'échange de données sur les disparus du conflit sous l'égide du CICR. L'Union européenne estime qu'une expansion du bureau du représentant personnel doit s'accompagner d'une intensification du monitoring entrepris par le représentant personnel et son bureau. L'Union européenne estime impératif, en parallèle aux mesures de confiance, de progresser sur le fond même du dossier et appelle les parties à poursuivre avec une énergie renouvelée et dans un esprit de bonne foi et de compromis les négociations substantielles sur le règlement du conflit.

Afin de progresser sur l'ensemble de ces points, de reprendre sans tarder le dialogue et de rétablir un climat de confiance, nous invitons les parties à favoriser les conditions d'une nouvelle rencontre. L'idée d'une réunion au niveau ministériel, qui pourrait avoir lieu en marge de la Conférence ministérielle de l'OSCE en décembre à Hambourg nous paraît digne d'intérêt.

L'Union européenne réitère son attachement à un règlement pacifique du conflit, sur la base des principes fondamentaux de la Charte des Nations Unies et de l'Acte final d'Helsinki. Elle reconnaît le caractère intenable et dangereux du statu quo et appelle à avancer vers l'élaboration d'un traité de paix global.

L'Union européenne est disposée à fournir un soutien accru aux efforts de règlement du conflit par le biais du représentant spécial de l'Union européenne Herbert Salber, ainsi que dans le cadre de la mise en place de mesures de confiance et de contacts

interpersonnels, en appui et en pleine complémentarité du Groupe de Minsk.

Monsieur le Président,

Nous souhaitons faire part de notre appréciation positive du travail réalisé, parfois dans des conditions de sécurité difficiles, par le Représentant personnel de la Présidence en exercice pour le conflit dont relève la Conférence de Minsk, l'Ambassadeur Kasprzyk, et son équipe. L'Union européenne attache la plus grande importance à la poursuite sans entrave de leurs activités de surveillance du cessez-le-feu sur la ligne de contact et le long de la frontière entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan. Ces activités contribuent incontestablement à réduire les tensions dans la région et constituent un instrument précieux pour la mise en œuvre des mesures de confiance sur le terrain. La concrétisation de l'expansion du bureau du représentant personnel serait un pas important pour renforcer la confiance entre les parties et faire avancer le processus de règlement du conflit.

L'Union européenne réitère son soutien aux activités de planification pour le déploiement d'une mission de maintien de la paix de l'OSCE pour le conflit du Haut-Karabagh. Le déploiement d'une telle mission dépendra toutefois de la conclusion par les parties d'un accord global sur la base des principes identifiés pour un règlement pacifique du conflit, sous l'égide du Groupe de Minsk. Nous soutenons la participation des membres du HLPG dans les exercices de surveillance du Représentant personnel, ainsi que, si la situation politique le permet, une visite de reconnaissance sur le terrain. L'approche « globale OSCE » prônée par le HLPG impliquant plusieurs secteurs de l'OSCE peut contribuer à améliorer les activités de planification.

En conclusion, l'Union européenne renouvelle son plein soutien à la médiation conduite par les co-présidents du Groupe de Minsk, aux activités de l'ambassadeur Kasprzyk, ainsi qu'à la planification conduite par le Groupe de Planification de Haut Niveau. L'ensemble de ces processus, qui doivent être coordonnés, contribue à un règlement pacifique du conflit du Haut-Karabagh. L'Union européenne réitère également sa détermination à travailler étroitement avec les Parties à la promotion de la stabilité et de la prospérité, ainsi qu'à la consolidation de la démocratie et de l'Etat de droit dans la région, et à renforcer avec elles ses relations de coopération notamment dans le cadre du Partenariat oriental.

Enfin, nous souhaitons saisir l'occasion de la dernière intervention de l'ambassadeur Andrieu au Conseil permanent pour le remercier de son travail dévoué au cours de ces deux années et demie écoulées. Nous lui souhaitons plein de réussite dans le cadre de ses fonctions futures et nous tenons prêts à coopérer étroitement avec son successeur.

l'Ancienne République yougoslave de Macédoine*, le Monténégro*, la Serbie* et l'Albanie*, pays candidats; la Bosnie-Herzégovine, pays du Processus de stabilisation et d'association et candidat potentiel; le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'AELE membres de l'Espace économique européen; ainsi que l'Ukraine, la République de Moldavie et Saint-Marin se rallient à cette déclaration.

* L'Ancienne République yougoslave de Macédoine, le Monténégro, la Serbie et l'Albanie continuent à participer au Processus de stabilisation et d'association.